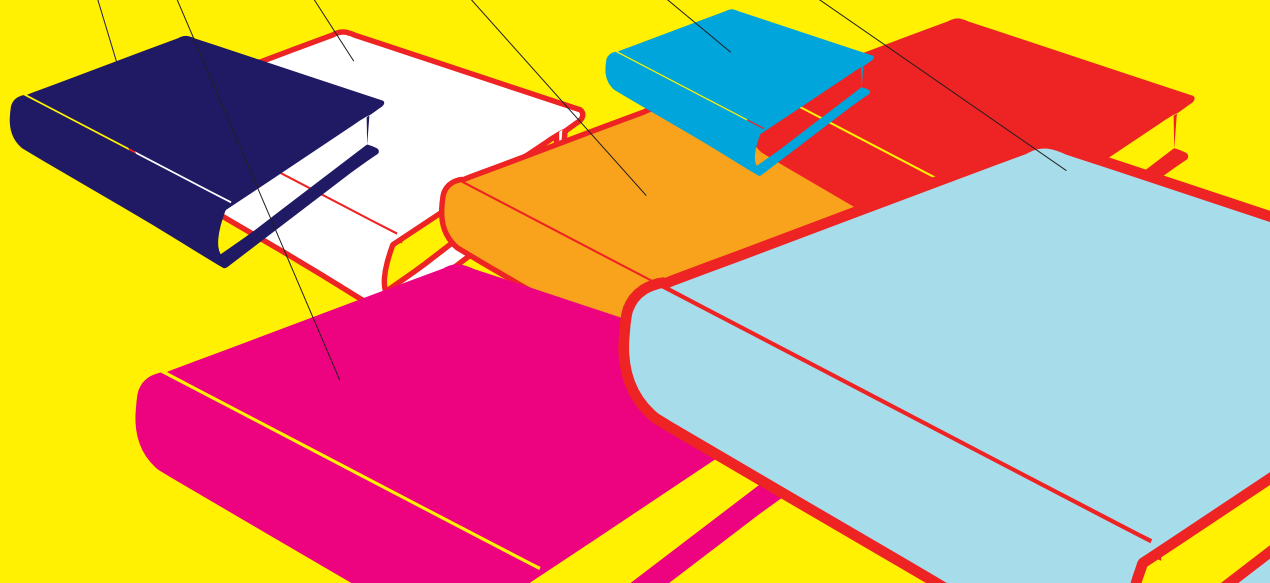


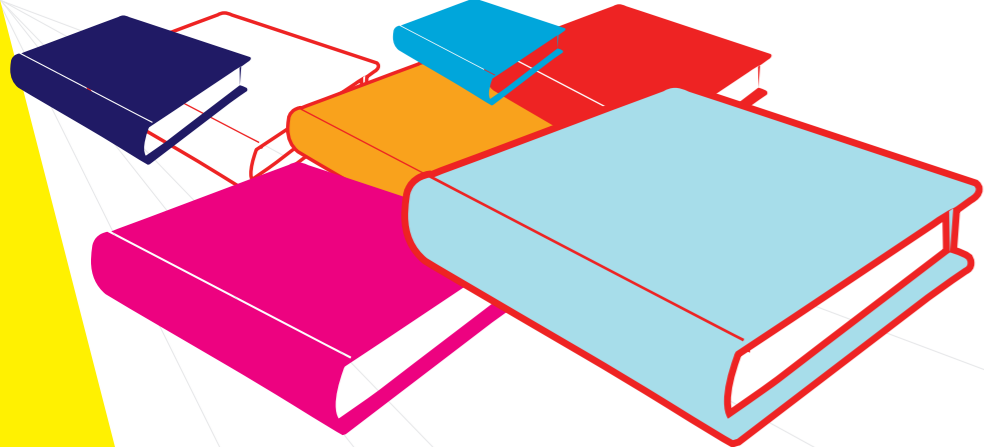


LA FILIÈRE DU LIVRE EN BOURGOGNE

AUTEURS
MAISONS D'ÉDITION
LIBRAIRIES
BIBLIOTHÈQUES
MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE
OCTOBRE 2014





INTRODUCTION

Suite à une concertation au sein de sa fédération la FILL (Fédération interrégionale du livre et de la lecture), le Centre régional du livre de Bourgogne (CRL) annonçait en juin 2013 avec l'aide de ses partenaires publics, Région (Conseil régional de Bourgogne - CRB) et État (Direction régionale des affaires culturelles - DRAC, et Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - DIRECCTE) le début d'une réflexion sur l'élaboration d'un « Contrat de progrès pour le livre ». La signature de ce contrat avec la Région, l'État et les représentants de la filière permettrait de poser les bases d'une politique offensive pour accompagner les professionnels et structures du livre dans la mutation globale qui s'opère, et assurer ainsi la pérennité et le renforcement de ce précieux écosystème.

Spécificités du territoire de Bourgogne

- L'une des plus faibles croissances démographiques des régions françaises
- Des disparités Nord-Sud : faiblesse démographique de la zone de Nevers à Châtillon-sur-Seine et dynamisme de l'axe Dijon-Beaune-Mâcon
- Un territoire rural à dominante agricole
- Un territoire industriel (mécanique et métallurgie) avec un niveau de qualification globalement bas de la population active
- Une zone d'emploi exceptionnelle autour de Dijon avec une surreprésentation des emplois tertiaires

Pour mener à bien ce projet avec les professionnels, il était avant tout nécessaire de connaître et de comprendre en finesse la réalité économique et sociale de cette filière sur le territoire bourguignon. C'est pourquoi le CRB, la DRAC et la DIRECCTE ont confié au Centre régional de ressources (C2R) et au CRL la conduite d'une étude sur la filière du livre en Bourgogne, la dernière ayant été réalisée en 2006.

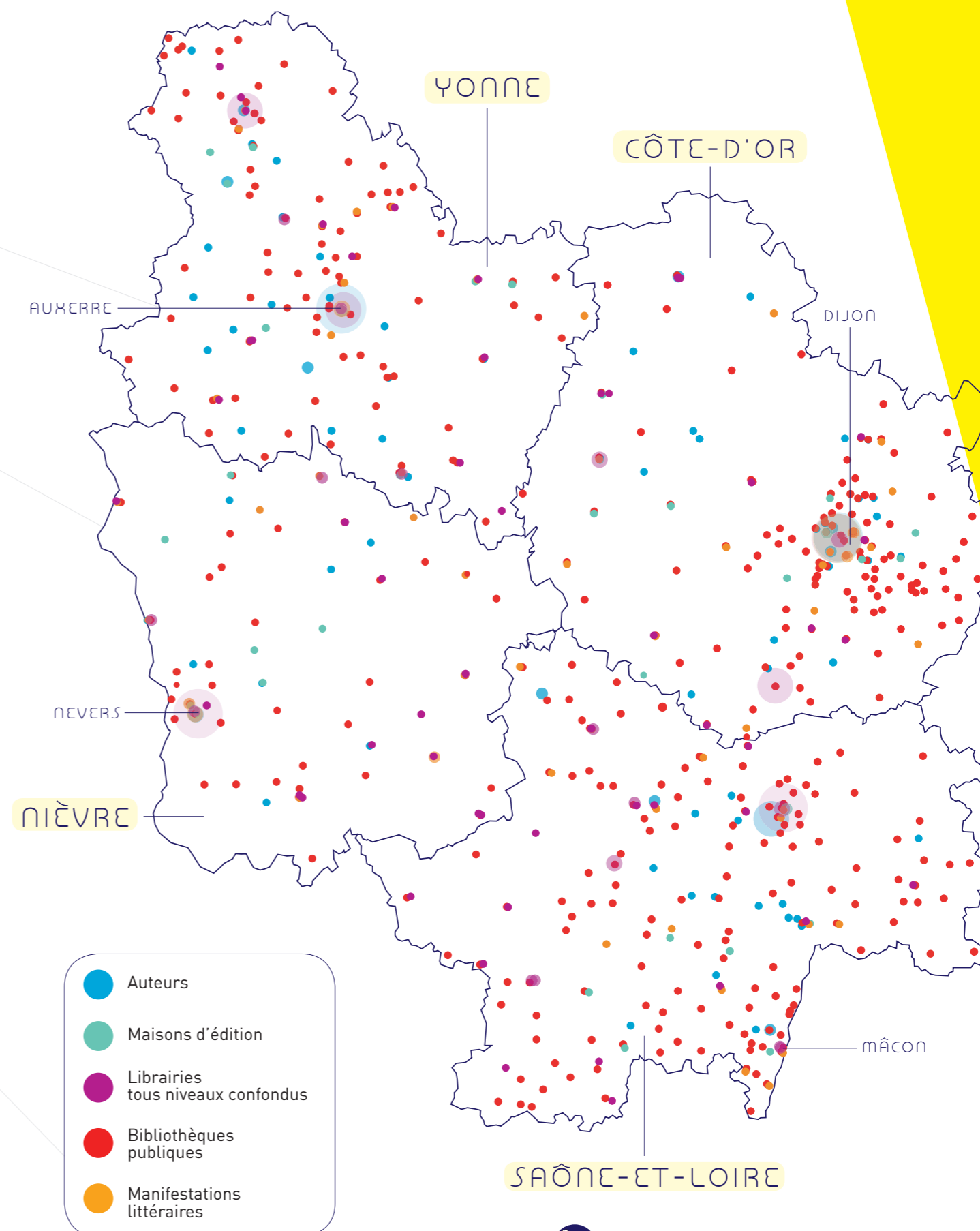
Dans cette perspective, entre novembre 2013 et janvier 2014, 582 professionnels ont été invités à remplir un questionnaire spécifique à leur métier : 126 auteurs, 49 éditeurs, 18 imprimeurs, 124 libraires, 190 bibliothécaires et 75 organisateurs de manifestations littéraires ont ainsi été interrogés.

Le contenu de cette étude se base sur les 336 réponses obtenues qui ont été complétées par 10 entretiens approfondis auprès de libraires. Ces résultats ont également été régulièrement débattus avec les commanditaires et un comité de suivi composé de professionnels du livre en Bourgogne. Si le choix avait été fait au départ d'interroger un périmètre d'acteurs le plus large possible et en y intégrant les imprimeurs de livres, le trop faible taux de retour de ces derniers n'a malheureusement pas permis de les inclure dans cette synthèse. ■

Une synthèse rédigée par le CRL Bourgogne (Bertille Détrie, en collaboration avec Alice Zunino et Marion Clamens).
Remerciements chaleureux au comité de suivi de l'étude, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels répondants.

Graphisme : Anne Gautherot
Impression : ICO

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU LIVRE EN BOURGOGNE



AUTEURS

Poids économique estimé* entre 200 000 et 400 000 euros

*Calcul effectué à partir du montant cumulé des droits d'auteur perçus sur une année, suivant les réponses des auteurs, par tranche : moins de 1 000 euros, 1 000 à 4 000 euros, 4 000 à 8 000 euros, plus de 8 000 euros.

● Carte d'identité

Lieu de résidence. Ils sont majoritairement implantés en Côte-d'Or (52 %) ; 22 % et 18 % des répondants sont installés respectivement dans l'Yonne et en Saône-et-Loire, et 8 % dans la Nièvre.

Catégories d'auteurs. La répartition par type d'auteur souligne un nombre d'illustrateurs (19 %) et de traducteurs (11 %) très en-deçà des chiffres nationaux, qui s'explique certainement par une mauvaise identification de ces professions sur le territoire.

Âge. 57 ans, quand la moyenne nationale se situe à 52 ans.

Domaines de création. Ils sont majoritairement « littéraires » puisque 50 % des répondants déclarent écrire des romans, 35 % des nouvelles et 31 % de la poésie, sachant que bien souvent ils se situent dans plusieurs domaines littéraires. Des chiffres en lien avec la formation initiale de ces auteurs, littéraire pour 40 % d'entre eux.

Statut. Pour la grande majorité des répondants, l'écriture constitue une source complémentaire de revenus et seulement un quart considère son activité d'écriture comme son « métier ».

Parmi ceux qui déclarent leur activité d'auteur comme leur principale source de revenus, nous retrouvons une majorité d'illustrateurs et de traducteurs.

• **Échantillon interrogé :** auteurs résidant en Bourgogne ayant édité au moins une fois à compte d'éditeur avec un ouvrage encore disponible en librairie

N.B. : par auteur, nous entendons, selon les catégories de l'Agessa, les écrivains, les illustrateurs et les traducteurs. Ces deux derniers acteurs sont cependant encore très mal identifiés sur le territoire bourguignon.

• **Taux de réponses :** 60 % (75 répondants sur 126 auteurs interrogés)

● Déficit d'information

L'incohérence du chiffre indiquant le pourcentage d'auteurs affiliés à l'Agessa met à jour une confusion entre assujettissement et affiliation¹ à cet organisme. Le nombre d'auteurs affiliés à d'autres organismes est également très faible.

● Disparités des rémunérations

La majorité des répondants (54 %) déclare avoir perçu un montant annuel moyen de droits d'auteur inférieur à 1 000 €, tandis que 17 % déclarent avoir perçu plus de 8 000 €, seuil proche de celui de l'affiliation à l'Agessa (8 847 € en 2013).

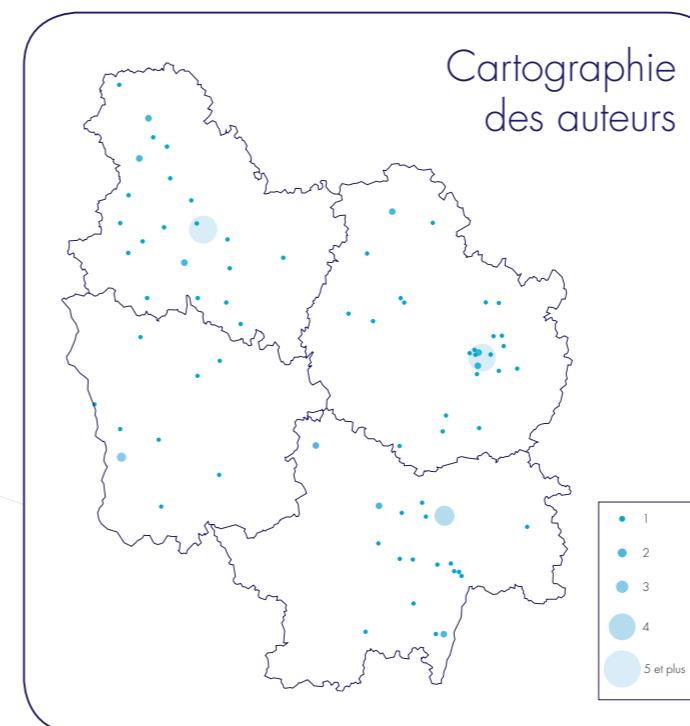
L'enquête révèle par ailleurs une corrélation intéressante entre le montant des droits d'auteur et la localisation des éditeurs : si tous les auteurs percevant plus de 4 000 € de droits d'auteur travaillent avec un éditeur francilien, quasiment 20 % des auteurs travaillant avec un éditeur bourguignon perçoivent moins de 1 000 € de droits d'auteur.

● Le numérique, un cap à franchir

46 % des répondants disposeraient d'un ou plusieurs ouvrages en version numérique, un pourcentage qui augmente nettement chez les auteurs percevant plus de 8 000 € de droits d'auteur.

En revanche, 60 % des auteurs n'ayant pas d'ouvrage en version numérique disent ne pas l'envisager.

¹. Cf. site Agessa : www.agessa.org/getpage_Questions-frequentes-concernant-les-auteurs_83,,.html



● Diffusion des œuvres

71 % des répondants déclarent intervenir dans des salons du livre, 69 % en librairie, 68 % en bibliothèque et 48 % dans des établissements scolaires. Pour leurs interventions, 25 % déclarent ne pas toucher de rémunération, qui dépend du lieu et du type d'intervention. Une fois de plus, un lien se dégage entre lieu de l'intervention et niveau de rémunération, puisque les 10 auteurs percevant plus de 8 000 € interviennent tous en dehors de la Bourgogne, tandis que parmi les 37 auteurs percevant moins de 1 000 €, 18 déclarent intervenir en Bourgogne.

● Faible accompagnement public

Seuls 2 auteurs bourguignons ont bénéficié des aides à la création du Centre national du livre (CNL) en 2012, sur un total de 247 aides allouées en faveur de la création littéraire. Ils sont nombreux enfin à regretter la disparition de dispositifs tels que les résidences et bourses d'écriture sur le territoire bourguignon. Enfin, plus que tout autre acteur du livre, les auteurs ont formulé davantage de critiques et d'attentes relatives surtout à la promotion de leur travail et à la rencontre de leur lectorat en Bourgogne. ■

Essai de typologie : 2 réalités économiques, 2 rapports au territoire

1) Une frange d'auteurs (environ 10 %) vivant de leur écriture et ayant un lien faible avec le territoire : contrats avec des éditeurs parisiens et diffusion de leur travail hors de la Bourgogne.

2) Une masse d'auteurs pour qui l'écriture n'est pas l'activité principale et qui font de la Bourgogne un lieu de diffusion important de leur création, qu'ils soient édités par des éditeurs bourguignons ou qu'ils participent à des événements littéraires organisés par les différents acteurs du livre de la région.

Pistes de réflexion et de travail

- Soutenir et valoriser le temps de création lorsque l'écriture n'est pas l'activité principale de l'auteur
- Aider les auteurs à sortir de l'isolement
- Identifier et accompagner les auteurs en devenir pour les aider à se professionnaliser
- Identifier plus systématiquement les illustrateurs et les traducteurs sur le territoire



MAISONS D'ÉDITION

Poids économique environ 17 millions d'euros

Emplois environ 110

● Un paysage éditorial centralisé et renouvelé

Répartition territoriale. Elle suit celle de l'activité économique puisque plus de 50 % des éditeurs sont implantés en Côte-d'Or et plus spécifiquement dans la zone d'emploi de Dijon qui fait figure d'exception au sein du territoire. La Nièvre reste la grande perdante de cette répartition, même si la création de 3 maisons d'édition dans ce département améliore les chiffres de 2006.

Entre stabilité et renouvellement. Lors de l'étude de 2006, le CRL répertoriait déjà une cinquantaine d'éditeurs sur le territoire bourguignon. Néanmoins, on constate que parmi les 27 répondants de l'époque, 10 ont aujourd'hui disparu alors que 18 maisons d'édition ont été créées depuis, avec un rythme de création plus soutenu ces cinq dernières années, à raison de trois ou quatre maisons par an, un réel signe de dynamisme. En étudiant l'âge des responsables des maisons d'éditions on constate néanmoins une nécessité d'anticiper et d'accompagner la reprise des maisons d'édition. En effet, 60 % des répondants ont actuellement plus de 55 ans.

Une offre éditoriale « de niche » allant au-delà de la région. En ce qui concerne les domaines éditoriaux, la littérature française arrive en tête, suivie de près par la jeunesse. Viennent ensuite les ouvrages scientifiques et les beaux-livres. À noter que les éditeurs de littérature revendiquent avant tout l'originalité de leurs catalogues et que seules 5 structures citent le régionalisme dans les spécialités de leur catalogue.

• **Échantillon interrogé** : éditeurs référencés par le CRL Bourgogne respectant les critères établis dans la Charte nationale des éditeurs en région

N.B. : aux 39 éditeurs faisant déjà partie du Répertoire des éditeurs, ont été ajoutées 10 structures ayant intégré le Répertoire en 2014 ou en passe de l'intégrer

• **Taux de réponses** : 65 % (32 répondants sur 49 structures interrogées)

● Un poids économique modeste...

Un chiffre d'affaires faible. Au regard des réponses fournies par les éditeurs interrogés et des données récupérées auprès de la DIRECCTE, nous pouvons évaluer le chiffre d'affaires (CA) total de l'édition en Bourgogne à environ 17 millions d'€. Plus élevé que celui de régions comparables (4 millions en Limousin, par exemple), ce chiffre s'explique par une forte concentration économique, 4 éditeurs cumulant 85 % du CA total de l'édition en Bourgogne et l'un d'entre eux représentant à lui seul 10 millions de CA. En dehors de cette équipe de tête, la moitié des répondants déclare un CA inférieur à 32 635 €, et cela bien souvent sur la seule activité éditoriale, puisque seulement 15 % des éditeurs pratiquent une autre activité en dehors de l'édition, qui reste dans ce cas marginale dans le CA (10 %). À noter : une légère augmentation globale du CA des éditeurs sur la période 2010-2012.

Emploi : recours à l'emploi non salarié et carences commerciales. L'édition bourguignonne représenterait une centaine de salariés, sachant que seulement 19 % des répondants déclarent tirer un revenu mensuel de leur activité d'éditeur. Cela pourrait s'expliquer tout d'abord par l'emploi non salarié, auquel recourraient près de 60 % des maisons d'édition, essentiellement pour des petits travaux administratifs et d'édition. En contrepoint, près de la moitié des répondants (pratiquant majoritairement l'auto-diffusion) met en avant la nécessité d'augmenter sa force de commercialisation, des compétences qui ne peuvent pas trouver de réalité dans une forme d'emploi non salarié. Le recours à un stagiaire ou un alternant peut y répondre partiellement : un tiers des structures éditoriales y ferait aujourd'hui appel, ce qui est encourageant au vu des possibilités qu'offre bien souvent leur infrastructure. Ce constat rejoint, enfin, le besoin prépondérant des éditeurs de se former dans le domaine du marketing et de la communication (pour 56 % des répondants).

Des petits catalogues. La moitié des maisons d'édition dispose d'un catalogue de moins de 44 titres, tandis que 6 maisons d'édition disposent d'un catalogue de plus de 200 titres.

● ... pondéré par des signes de professionnalisation encourageants

Rythme de publication. Il vient contrecarrer de manière positive le faible nombre de titres au catalogue puisque les éditeurs publient en moyenne 15 titres par an (quand la médiane est à 9 titres par an).

Statuts juridiques. Si 31 % de l'échantillon ont choisi le statut associatif, 62 % sont des sociétés commerciales. Notons qu'aucune maison d'édition ne repose sur une forme coopérative relevant de l'économie sociale et solidaire, type SCOP ou SCIC.

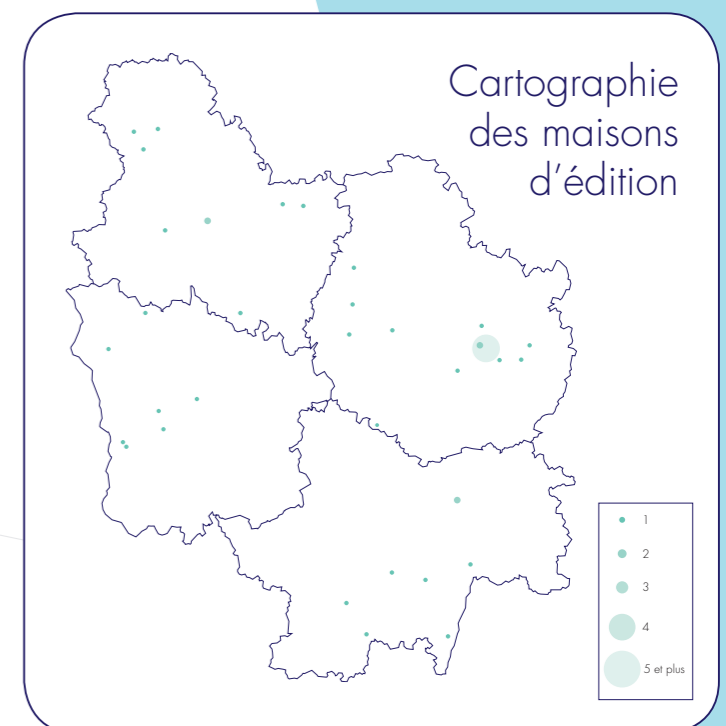
Tirages moyens. Si un tiers des répondants tire à moins de 500 exemplaires (pour la poésie en très grande majorité), 37 % des structures tirent entre 1 500 et 3 000 exemplaires.

Contractualisation des relations avec l'auteur. 68 % des répondants déclarent rémunérer leurs auteurs entre 8 et 12 % du prix public de l'ouvrage, ce qui est conforme aux moyennes nationales ; et plus de la moitié pratique la reddition de compte. Néanmoins, un faible nombre des éditeurs interrogés se lance aujourd'hui dans l'exploitation des droits d'auteur à l'étranger (cession de droits).

Des initiatives dans l'offre numérique. Un tiers des éditeurs interrogés propose une partie de son catalogue au format numérique, et un autre tiers en exprime l'intention. De plus, l'ensemble des répondants possède un site Internet et près de 80 % d'entre eux y présentent leur catalogue. Des signes encourageants accentués par un désir de formation notable dans les domaines du multimedia pour 40 % des répondants.

Diffusion-distribution. 45 % des répondants pratiquent l'auto-diffusion en 2013 alors qu'ils étaient près de 75 % à y recourir en 2006. Parmi les 55 % d'éditeurs qui externalisent cette opération, la moitié sous-traite intégralement la fonction de diffusion et l'autre moitié

Cartographie des maisons d'édition



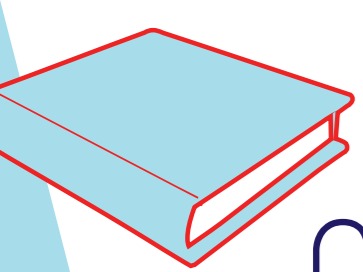
pratique un mode de diffusion mixte (pour un tiers : auto-diffusion en Bourgogne et sous-traitance pour l'Île-de-France). Les chiffres sont similaires dans le domaine de la distribution. Par ailleurs, les débouchés commerciaux des éditeurs semblent prioritairement régionaux puisque 13 éditeurs de l'échantillon déclarent vendre leurs livres principalement en Bourgogne. Vient ensuite Paris avec 12 répondants. Si une part remarquable de leur CA semble être réalisée à travers les ventes directes (30 % d'après une population de répondants néanmoins peu représentative de la population interrogée) sur des salons ou par Internet, les éditeurs privilégient avant tout le circuit de vente en librairie, et prioritairement la librairie indépendante.

Sous-traitance de l'activité. À l'exception de 3 éditeurs, tous font appel à des prestataires extérieurs pour essentiellement trois postes : maquette, illustration et comptabilité. Il est intéressant de constater que les maquettistes sont le plus souvent situés en Bourgogne et que plus de deux tiers des répondants font appel aux services d'un imprimeur bourguignon.

● Un accompagnement public reconnu mais critiqué

Il nous semble important de noter une augmentation du nombre d'éditeurs aidés depuis 2008 par le Conseil régional de Bourgogne sur des montants eux aussi globalement en hausse : 9 éditeurs ont été aidés en 2008 pour un montant de 46 840 €, contre 11 éditeurs en 2013 pour une enveloppe globale de 54 060 €, avec une hausse notable de cet accompagnement financier en 2011 (64 490 € répartis entre 13 éditeurs).

Dans les avis formulés sur les aides de la Région, c'est la logique par projet de publication qui est le plus souvent regrettée, ce qui révèle le besoin d'un soutien économique plus global aux maisons d'édition, sur un moyen voire long terme. ■



MAISONS D'ÉDITION

Essai de typologie : 2 réalités économiques, 4 catégories de maisons d'édition

Photographie d'une réalité éditoriale à un instant donné (les catégories et leurs acteurs pouvant évoluer très rapidement), cette typologie est proposée à partir des données chiffrées fournies par les éditeurs et de l'expérience de terrain propre au CRL.

1) 1 « poids lourd » qui représente à lui seul 72 % du CA de l'ensemble des répondants (et 59 % du CA global de l'édition bourguignonne) : 750 titres au catalogue, 130 ouvrages par an, un tirage moyen de 18 500 exemplaires, près de 10 millions d'€ de CA et plus d'une vingtaine de salariés.

2) 6 maisons d'édition structurées avec un CA supérieur à 200 000 € : 5 salariés minimum, une diffusion-distribution déléguée, un rythme de publication remarquable (de 20 à 50 titres par an). À noter que parmi ces maisons d'édition, 2 réalisent la majorité de leur CA avec l'édition de revues.

3) 5 maisons d'édition qui relèvent de l'édition dite publique ou semi-publique.

4) Une myriade de structures plus petites relevant de la micro-édition : CA médian de 20 000 €, une activité de diffusion-distribution non déléguée ou semi-déléguée, un tirage moyen de 1 000 exemplaires, généralement sans salariés.

La comparaison de l'âge de ces structures avec des données comme le nombre de titres au catalogue, le rythme de publication, le CA ou même le statut juridique, nous permet de différencier ici 2 types de maisons d'édition : celles pour qui la micro-édition est un choix et qui ne cherchent pas nécessairement à se développer, et celles qui sont en passe de se structurer et travaillent sur des pistes de développement qui leur permettraient d'intégrer la catégorie n°2.

Pistes de réflexion et de travail

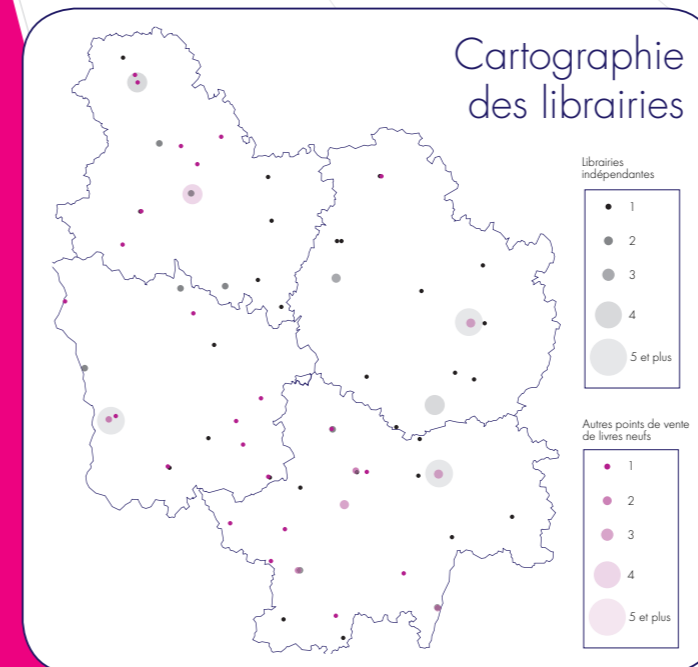
- Consolider le CA des structures en développement
- Consolider la diffusion
- Encourager les éditeurs à se tourner vers le livre numérique
- Protéger et valoriser la qualité et l'originalité des catalogues éditoriaux



LIBRAIRIES

Poids économique 40 millions d'euros
(dont 20 millions pour la librairie indépendante)

Emplois 220
(dont 110 pour la librairie indépendante)



● Implantation et mobilisation

Si l'on raisonne par taux de réponse, on constate une forte mobilisation des librairies de la zone de Chalon-sur-Saône (64 %), suivie par celle d'Auxerre (39 %) et de Dijon (21 %), ce qui correspond peu ou prou au dynamisme de l'axe Auxerre-Dijon-Beaune-Mâcon, mais ne recoupe pas les données régionales, en termes de zones d'emploi par exemple (prépondérance de la zone d'emploi de Dijon sur les autres zones d'emploi). Une remarque à mettre en regard des aides à la librairie accordées par le Conseil régional de Bourgogne, puisque quatre des cinq aides accordées en 2012 l'ont été à des librairies de Saône-et-Loire.

● Des librairies anciennes à l'image rafraîchie : vers un nouveau modèle de librairie ?

Une nouvelle génération de libraires. Plus de la moitié des librairies ayant répondu ont plus de 30 ans et 70 % ont été reprises au moins une fois depuis leur création. S'élevant à 49 ans, la moyenne d'âge des gérants révèle qu'une nouvelle génération de libraires est apparue ces dernières années en Bourgogne et participe au rajeunissement de l'image du commerce. Même si la question de la transmission a été réglée pour un tiers des librairies interrogées (reprises depuis moins de dix ans ou créées il y a moins de trois ans), plus de 60 % des libraires auront plus de soixante ans dans les cinq à dix années à venir : autant de nouveaux gérants qu'il va falloir accompagner dans la reprise de ces structures. Nous estimons à une petite dizaine le nombre de librairies ayant fermé leur porte en Bourgogne depuis 2006, tandis que 10 ont été transmises et 5 créées (dont 2 ont disparu depuis), signe d'un dynamisme certain.

● Un panel représentatif

Si le nombre de répondants peut paraître décevant, il est important de souligner que quasiment tous les points de vente constituant notre cœur de cible, à savoir les librairies indépendantes², ont participé à notre enquête. Si nous définissons dès le départ un « cœur de cible », nous n'écartons pas pour autant de notre étude les grandes surfaces spécialisées et les maisons de la presse, qui participent de manière tout à fait significative au poids économique et au maillage territorial. Néanmoins, seul un très faible nombre d'entre elles a répondu à notre enquête.

- Échantillon interrogé : points de vente de livres neufs (librairies indépendantes, grandes surfaces spécialisées et maisons de la presse) identifiés comme tels par le CRL Bourgogne
- Taux de réponses : 30 % (37 répondants, dont 32 librairies indépendantes, sur 124 points de vente interrogés)

2. Définition du CNL: http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/librairie/lr_un_label_de_referance_label_mode_d_emploi/





LIBRAIRIES

Cultiver les atouts de la librairie indépendante. Les libraires de Bourgogne ont compris que faire de la librairie un lieu vivant et innovant est une façon indirecte mais payante de consolider leur modèle économique. En effet, quasiment toutes les librairies interrogées situent leurs principaux atouts dans le conseil et la proximité, atouts réels face à ceux qu'ils considèrent comme leurs principales concurrences : la vente en ligne (70 %) et les grandes surfaces spécialisées situées à la périphérie des villes (40 %). Un constat qui a le mérite de soulever deux enjeux importants pour les libraires sur le territoire : garder leur clientèle dans les centres villes (stationnement, visibilité du magasin...) et proposer un service de vente en ligne.

Plus de 80 % proposent des animations de façon régulière (une fois par trimestre pour quasiment tous les répondants). Il est intéressant de constater que ce chiffre a largement augmenté depuis 2006 (seuls 36 % des librairies proposaient des animations une fois par trimestre), signe d'une évolution de la librairie vers un rôle d'acteur culturel à part entière sur son territoire. Enfin, notons que 30 % des librairies interrogées refusent de travailler avec les offices, gage pour elles d'une offre plus qualitative et mieux maîtrisée.

Une diversification forcée de l'offre. Parmi les 37 librairies répondantes, 20 % se déclarent spécialistes (BD/Manga avant tout), un ratio que l'on retrouve dans les études de Basse-Normandie et du Limousin. Par ailleurs, quasiment toutes les librairies de notre échantillon complètent leur activité par la vente d'autres produits (CD, DVD, carterie, papeterie en priorité), leur permettant de dégager une marge plus importante que sur le seul produit livre.

La moyenne des références en stock pour les libraires bourguignons ayant répondu à cette question est de 18 850 références, ce qui est légèrement au-dessus de nos régions de référence, et équivaut à près d'1,5 exemplaires par référence.

● Une situation financière difficile

Un chiffre d'affaires en baisse. Les points de vente de livres en Bourgogne engendreraient environ 40 millions d'€ de CA dont la moitié serait réalisée par les 40 librairies indépendantes de la région. En comparaison, 40 librairies indépendantes réalisent en Limousin 18 millions d'€ de CA et 32 librairies en Basse-Normandie 19,5 millions d'€. Allant de 68 000 € à plus de 4 millions d'€, les CA des points de vente étudiés sont néanmoins très contrastés et globalement en baisse depuis 2008. En 2012, le CA moyen des points de vente répondants s'élève à 504 830 €, mais plus de 60 % ont un CA inférieur à 300 000 € (la médiane se fixant, en effet, autour de 350 000 €). Le manque de données nous empêche de nous positionner sur le taux de marge commerciale des librairies, on constate simplement que le taux de remise moyen de 35 % (facteur déterminant de cette marge) se situe un point au-dessous de la moyenne nationale et que celui-ci est, sans surprise, fonction de la taille, du volume d'activité livre et de la spécialisation du magasin.

Des postes lourds : loyer, transport, masse salariale. Les études existantes au niveau national comme dans d'autres régions isolent particulièrement ces trois types de charges afin d'étudier précisément leur impact sur l'activité, puisqu'elles constituent autant de trésorerie en moins pour alimenter le fonds de roulement et investir dans le stock.

> **Loyer.** 75 % des librairies répondantes sont locataires et en moyenne 4 % de leur CA sont consacrés au loyer, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne nationale et comparable aux données de la Basse-Normandie. Des loyers d'autant plus importants que la surface de vente consacrée aux livres est assez élevée en Bourgogne : 153 m² en moyenne. Néanmoins, la présence sur le territoire bourguignon de grandes librairies appartenant à une chaîne ou de grandes surfaces spécialisées, présentant traditionnellement des surfaces de vente importantes, doit nous inviter à pondérer ce chiffre qui redescend à 120 m² si l'on comptabilise seulement les librairies dites indépendantes, sachant que la médiane pour l'ensemble des points de vente répondants se situe à 80 m².

> **Transport.** En moyenne, les librairies interrogées consacrent 2,5 % de leur CA au transport de livres, ce qui est comparable aux moyennes régionales. Le constat est le même que dans les autres régions : livrer dans les zones isolées est onéreux, de même que retourner les livres à l'éditeur depuis ces mêmes zones.

> **Masse salariale.** Sans avancer de chiffres sur la part de la masse salariale dans le CA des librairies, l'étude fait néanmoins ressortir que l'effectif salarié (3,5 Équivalents Temps Plein en moyenne) consacré à la vente de livres est légèrement au-dessus des tendances nationales et des données régionales comparables, alors que le revenu du gérant reste une variable d'ajustement pour atteindre l'équilibre.

Marchés publics. Si la part des marchés publics ne représente que 17 % du CA des librairies répondantes (tendances basses des données régionales et nationales), ces dernières semblent conscientes de leurs incidences dommageables sur leur marge, même s'ils permettent, en contrepartie, d'augmenter les flux et donc de négocier des remises plus importantes tout au long de l'année, ainsi que de créer des liens avec les acteurs du livre sur le territoire.

Une gestion à consolider. Enfin, on constate un taux de rotation du stock relativement élevé pour les librairies interrogées (120 à 180 jours pour 90 % des répondants). L'explication peut être trouvée dans une mauvaise interprétation par certains libraires de cette notion et la difficulté, de ce fait, à le calculer. Néanmoins, ce constat rejoint celui du taux de retour moyen de 28 %, légèrement plus élevé que la moyenne nationale (25-26 % en 2012) qui peut être le résultat de problèmes de gestion (immobilisation du stock ou frais de transport).

● Emploi et formation

Les employés sont en général bien formés même si des besoins en formation soient exprimés dans 26 points de vente sur 37. Ceux-ci portent prioritairement sur la rédaction des marchés publics, le multimédia et l'animation en librairie.

● Une offre numérique limitée

Lorsque l'on évoque la question du numérique, les libraires bourguignons oscillent entre attentisme et refus. Parmi les 40 % des libraires répondants qui ne pratiquent pas la vente en ligne (soit par leur propre site, soit par un site tiers de vente en ligne), la moitié envisage de s'y mettre alors qu'une autre moitié dit vouloir continuer à nourrir exclusivement des rapports humains de proximité. Par ailleurs, seuls 5 points de vente sur 35 proposent une offre de livre numérique, et plus de la moitié des 30 restants n'envisage pas de le faire dans les années à venir. Raisons invoquées ? La faible demande et le manque de connaissance. Sans surprise, ceux qui envisagent de se mettre au livre numérique sont les points de vente les plus jeunes ou les plus récemment repris.

● Accompagnement des libraires en Bourgogne

Même si les dispositifs en faveur de la librairie indépendante semblent bien connus des libraires, seuls 22 librairies sur 37 déclarent connaître les aides du Conseil régional, méconnaissance possiblement liée à une confusion entre les différents dispositifs d'aide. L'État, via le Centre national du livre (CNL), est en effet également très présent puisque la Bourgogne comptait 9 librairies labellisées Librairie indépendante de référence (LIR) en 2013, ayant également bénéficié de subventions de mise en valeur de leur fonds, tandis que 6 ont reçu un soutien de l'ADELC (Association pour le développement de la librairie de création). ■



LIBRAIRIES

Essai de typologie : 3 niveaux de librairies

Le classement des librairies par catégories de chiffre d'affaires réalisé au niveau national selon la méthodologie Xerfi (G, M, P pour Grandes, Moyennes et Petites librairies) se prête tout à fait à notre analyse locale. En offrant un regard de terrain aux chiffres délivrés par 30 des librairies indépendantes interrogées, nous parvenons en effet à isoler 3 types de librairies dont le niveau de CA est très clairement fonction de certaines de leurs caractéristiques.

	Nb.	Chiffre d'affaires (en millions d'€)	Surface de vente livres (en m²)	Nombre références en stock	Nombre volumes en stock	Taux moyen remise	Taux moyen retour	Rotation moyenne	Employés librairie
CAT. 1	3	Environ 3	600	45 000	90 000	37,5 %	18 %	Entre 2 et 3	12,2
CAT. 2	16	De 0,3 à 1	100	20 000	25 000	36 %	24,5 %	Entre 1 et 2	2,9
CAT. 3	11	Moins de 0,3	50	10 000	11 000	33 %	26 %	Moins de 1	1,5

Les rares librairies de chaîne ayant répondu à notre enquête se situent toutes dans la première catégorie, alors que les maisons de la presse se situent naturellement dans la catégorie n°3. Souvent seuls points de vente de livres dans les zones rurales, les maisons de la presse expriment des difficultés à travailler une réelle offre du fait de frais de transport élevés, d'un taux de rotation très faible et d'un manque d'information quant aux nouvelles parutions.

Pistes de réflexion et de travail

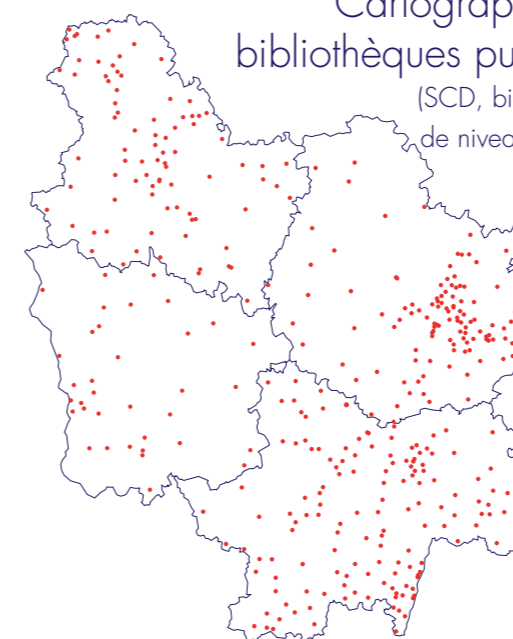
- Accompagner les librairies dans leur développement économique
- Miser sur une meilleure gestion des librairies
- Cultiver la mutualisation
- Inciter les libraires à se former
- Accompagner les librairies vers le numérique



BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Nombre d'établissements tous niveaux confondus 804
Poids économique 4,7 millions d'euros de budget d'acquisition
Emplois 840 concentrés dans les bibliothèques de niveaux 1 et 2 ainsi qu'au SCD et 1 728 bénévoles essentiellement dans les bibliothèques de niveau 3

Cartographie des bibliothèques publiques (SCD, bibliothèques de niveau 1, 2 et 3)



● Carte d'identité

À l'exception du Service commun de la documentation (SCD) rattaché à l'université de Bourgogne, on distingue **5 niveaux de bibliothèques publiques**. Les bibliothèques publiques interrogées dépendent exclusivement de collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements).

Selon la typologie proposée par le Service Livre et Lecture (ministère de la Culture) et l'Association des directeurs des bibliothèques départementales de prêts (ADBDP)³, la Bourgogne compte :

- 71 bibliothèques de niveau 1
- 76 bibliothèques de niveau 2
- 242 bibliothèques de niveau 3
- 168 points lecture
- 247 dépôts/antennes

L'analyse croisée de la population des communes (la Bourgogne compte 16 communes de plus de 10 000 habitants) et de la classification des bibliothèques montre sans surprise que le niveau de la bibliothèque est fonction de la population de la commune dans laquelle elle est implantée.

• **Échantillon interrogé** : l'ensemble des bibliothèques publiques (sous tutelle des collectivités territoriales) de niveaux 1 et 2, un échantillon de bibliothèques de niveau 3 (environ 16 %), ainsi que le Service commun de documentation de l'université de Bourgogne (SCD, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Un sondage complémentaire a été mené auprès des 4 bibliothèques départementales pour les bibliothèques de leurs réseaux, et plus spécifiquement les bibliothèques de niveau 3.

• **Taux de réponses** : 74 % (140 répondants sur 190 établissements interrogés)

3. Cf. typologie nationale des bibliothèques publiques p.15



BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Répartition territoriale. Les quatre principales zones d'emploi de la région concentrent 60 % des établissements interrogés : Dijon (23 %), Auxerre (14 %), Nevers (12 %), Chalon-sur-Saône (11 %). Au-delà de ces principales zones d'emploi, 788 bibliothèques (tous niveaux confondus) desservent près de 910 communes de moins de 10 000 habitants, soit plus de 880 000 habitants qui se situent pour la plupart sur des territoires ruraux.

Répartition par habitants. Il s'agit ici de distinguer les bibliothèques de niveaux 1 et 2 qui, en 2012, comptaient 16 usagers inscrits pour 100 habitants – chiffre comparable à la moyenne nationale de 17 usagers pour 100 habitants – des bibliothèques de niveau 3 dans lesquelles on dénombre 15 inscrits pour 100 habitants.

● Hausse légère des prêts d'imprimés mais baisse des prêts de CD/DVD

Tous supports confondus, les bibliothèques publiques de Bourgogne comptabilisent près de 6 millions de prêts d'imprimés, soit environ 26,7 prêts par usager inscrit, avec toujours cette différence entre les grandes bibliothèques (environ 32 prêts d'imprimés par usager inscrit soit un peu plus qu'en 2008 et 2010) et les plus petites qui enregistrent en moyenne 20 prêts par inscrit.

À noter qu'à l'inverse, les prêts de CD/DVD connaissent une érosion notable depuis 2010 pour les bibliothèques de niveaux 1 et 2, puisqu'ils passent de 883 000 en 2010 à 622 000 en 2012, soit une baisse de 30 %.

● Des budgets stables pour les acquisitions et en hausse pour les animations

Globalement, les budgets d'acquisition ont peu varié entre 2008 et 2012. Le budget moyen d'acquisition tous supports confondus (hors SCD qui dispose d'un important budget d'acquisition comparativement

aux autres bibliothèques et dont une bonne part est consacrée à la documentation électronique) en 2012 est de 29 550 € pour les bibliothèques de niveau 1, 5 340 € pour le niveau 2 et 1 320 € pour le niveau 3.

88 % en moyenne des budgets d'acquisition sont affectés aux documents imprimés, avec ce constat que plus la commune desservie est importante, plus la part des imprimés diminue au profit d'une offre sonore et vidéo. Enfin, 78 % du budget d'acquisition des bibliothèques de niveaux 1 et 2 s'inscrivent dans les marchés publics, lesquels sont principalement attribués à une ou plusieurs librairies de proximité.

93 % des établissements interrogés proposent des animations sur place ou hors les murs, et ce de manière régulière (3 à 4 fois par an en moyenne). On constate naturellement que ces budgets sont revus à la hausse entre 2010 et 2012 pour les bibliothèques de niveau 1 (de 3 190 € à 3 800 €) et de niveau 2 qui enregistrent un tiers de budget supplémentaire (de 668 € à 983 €).

● Une offre numérique encore marginale mais une mise à disposition d'équipements informatiques

Parmi les répondants, seuls 3 % proposent du prêt de livres électroniques, 4 % des liseuses en prêt et moins de 10 % en consultation sur place. Parmi les établissements qui ne proposent pas ces services, 20 % n'envisagent pas le prêt de livres électroniques et ils sont plus nombreux encore (63 %) à ne pas envisager le prêt ou la consultation de tablettes. Raisons invoquées ? Un manque de budget et de demande de la part des usagers avant tout.

En revanche, en matière d'équipement informatique, 85 % des bibliothèques de niveaux 1 et 2 mettent au moins un poste informatique à disposition de leurs usagers, 70 % offrent un accès à Internet et 41 % disposent d'un site Internet avec accès à un compte lecteur et réservation en ligne.

● Emploi et formation

En 2012, les bibliothèques de niveaux 1 et 2 et le SCD employaient à temps plein ou partiel en moyenne 6 personnes salariées et 2 personnes bénévoles. En toute logique, le ratio s'inverse pour les bibliothèques de niveau 3 : on compte en moyenne 1,9 salariés par établissement et 6,2 bénévoles. Pour tous les niveaux, SCD inclus, la moyenne en Bourgogne s'élèverait donc à 2,3 salariés par établissement, alors que la moyenne nationale se situe à 4,3 personnes. Un écart important que l'on doit peut-être à l'interrogation partielle des bibliothèques de niveau 3 sur le territoire national.

Les besoins en formation portent essentiellement sur l'informatique/le multimédia et l'animation. Un tiers des bibliothèques interrogées dit rencontrer des difficultés à se former, par manque de temps et de personnel essentiellement.

● Des liens prégnants avec les autres acteurs bourguignons de la chaîne du livre

Qu'ils soient d'ordre culturel ou économique, les liens tissés avec les autres acteurs du livre sont solides et pérennes, notamment dans le cadre d'animations lors desquelles 50 % des bibliothèques interrogées déclarent proposer la vente de livres sous la responsabilité d'une librairie locale. Les auteurs installés en Bourgogne sont par ailleurs régulièrement invités pour la moitié des bibliothèques interrogées et 92 % des établissements déclarent proposer un fonds régionaliste.

● Un soutien institutionnel fort

Plus de 80 % des bibliothèques interrogées déclarent avoir bénéficié, durant les 5 dernières années, d'aides à la construction, à l'équipement, à l'informatisation, à la restauration d'ouvrages patrimoniaux, à l'animation, à la numérisation ou encore aux acquisitions. Ces aides proviennent pour une grande part des collectivités territoriales, mais aussi de l'État. ■

Pistes de réflexion et de travail

- Encourager la professionnalisation et la formation des équipes, notamment dans les petites structures
- Soutenir le développement numérique et favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques en termes d'offres, de services et de valorisation patrimoniale
- Favoriser la réflexion et les échanges entre bibliothèques et librairies autour des marchés publics
- Identifier les leviers et les freins d'une future mise en réseau intercommunale

Typologie nationale des bibliothèques publiques

	Bibliothèques niveau 1	Bibliothèques niveau 2	Bibliothèques niveau 3	Bibliothèques relais	Dépôts
Crédits d'acquisition	2 €/hb	1 €/hb	0,50 €/hb		
Horaires d'ouverture	12h/semaine	8h/semaine	4h/semaine		
Personnel	- 1 agent cat. B fil. cult./5000 hb - 1 salarié qualif./2000 hb	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés	2 ou 3 critères du niveau 3 sont respectés	Moins de 2 critères du niveau 3 sont respectés
Surface	Local réservé à un usage de bibliothèque				
	Au moins 100m ² et 0,07 m ² /hb	Au moins 50 m ² et 0,04 m ² /hb	Au moins 25m ²		

MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

Poids économique

difficilement mesurable. Au-delà du caractère lacunaire ou approximatif des réponses obtenues sur le budget total ou les recettes générées, il conviendrait de prendre également en compte les retombées évidentes de ces manifestations sur l'économie locale (transports, hébergements, repas...). Un travail qui nécessiterait une étude à lui seul

Emplois difficilement quantifiables car deux tiers des manifestations s'appuient uniquement sur le travail non salarié

Carte d'identité

Répartition sur le territoire. Implantées en priorité en Côte-d'Or (35 %) et plus particulièrement dans la zone d'emploi de Dijon (10 % environ).

Thématiques. Parfois spécialisées (bande-dessinée, littérature contemporaine et littérature régionale en tête) mais en majorité généralistes et mêlant tous les genres. À noter que la littérature jeunesse, comme chez les éditeurs de Bourgogne, est moins représentée que dans les autres régions.

Types de manifestations. Comme en 2006, ce sont en majorité des fêtes ou salons du livre (64 %), le reste se décomposant en cycles de rencontres, animations et autre types de manifestations. Apparues comme peu significatives pour les répondants, ces intitulés rendent difficile un classement par type de manifestations.

Période et durée. Elles ont lieu pour la moitié en été et un quart en automne, se déroulant pour les deux tiers le temps d'une journée ou d'un week-end. Si la durée moyenne des manifestations apparaît sensiblement plus courte que dans la plupart des autres régions, trois quarts des organisateurs disent proposer des événements en dehors du temps de la manifestation.

Structures organisatrices. Ce sont majoritairement des associations (70 %), parfois des bibliothèques (13 %) ou des municipalités (11 %) et rarement des prestataires privés (4 répondants).

• **Échantillon interrogé :** porteurs de projets ou associations de promotion du livre, de la lecture et de l'écriture recensés par le CRL

• **Taux de réponses :** 63 % (47 répondants sur 75 porteurs de projet interrogés)

N.B. : l'analyse qui suit porte uniquement sur les répondants

Répartition production régionale / production nationale.

Dans 94 % des cas, des livres sont proposés à la vente et ce sont avant tout les libraires

de proximité qui sont sollicités (pour 64 % des manifestations). Largement sollicités, les auteurs (93 %) comme les éditeurs (67 %) sont quant à eux issus autant de Bourgogne que de l'extérieur de la région. La réussite des manifestations semble donc résider dans un juste équilibre entre production régionale et production nationale.

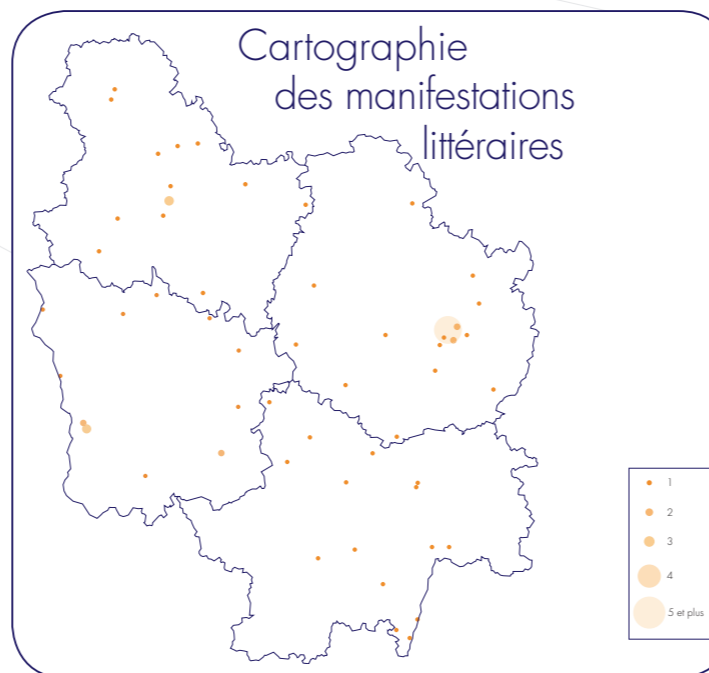
Un essor apparent...

Un vivier de nouvelles manifestations. Deux tiers des manifestations sont nées après 2000, et l'on observe un réel essor entre 2006 et 2011 puisque 50 % d'entre elles ont été créées à cette époque. Un dynamisme apparent à moduler néanmoins par la disparition de manifestations littéraires depuis 2000 et les données au niveau national : 46 % des manifestations créées avant 2000.

Des budgets stables ou en hausse entre 2008 et 2012 dans plus de 80 % des cas.

Une fréquentation stable ou en hausse pour plus de 80 % des manifestations littéraires. À noter que les 32 répondants à la question de la fréquentation déclarent avoir accueilli 50 000 visiteurs en 2012.

Des efforts de communication. 95 % des manifestations disposent d'un budget communication au rayonnement le plus souvent local. Trois quarts des événements bénéficient d'une visibilité sur Internet et la moitié sur les réseaux sociaux.



...malgré une fragilité économique persistante

64 % des manifestations disposent d'un budget inférieur à 10 000 € et le budget des associations reste très inférieur à celui des autres types de structures organisatrices. À noter que pour une dizaine d'événements, 80 % du budget dépend de financements publics. Les premiers financeurs seraient les municipalités suivies, dans l'ordre, par le Conseil général, le Conseil régional et la DRAC, même si le calcul de la part de chaque niveau de collectivité dans le budget total nous permettrait de mieux rendre compte de la réalité de ces financements. Cette fragilité apparente est néanmoins pondérée par la longévité des manifestations bourguignonnes, puisque 40 % d'entre elles ont plus de 10 ans.

...et un contexte peu professionnel

Des équipes non salariées. Les équipes organisatrices regroupent en moyenne 11 personnes, et 7 personnes si on se réfère à la médiane. Pour deux tiers de ces manifestations, les équipes sont uniquement composées de personnes non salariées.

Constitution non-systématique d'un comité de pilotage. Seules 40 % des manifestations littéraires feraient reposer l'organisation de leur événement sur un comité de pilotage ou de suivi.

Des auteurs pas toujours rémunérés. Les auteurs sont très sollicités mais encore trop peu souvent rémunérés (55 %) ou défrayés (60 %). Cela s'expliquerait en partie par une relative méconnaissance des usages en vigueur dans l'accueil d'un auteur, du côté des organisateurs comme des auteurs invités.

Gratuité. Les manifestations sont gratuites dans 80 % des cas, à l'image des tendances nationales (83 %).

Pas d'évaluation de la fréquentation. Si certains organisateurs recensent des données quantitatives sur leurs publics, ils sont peu nombreux à le faire. Quant au recensement de données qualitatives sur les publics, aucun d'entre eux ne pratique ce type d'étude. ■

Essai de typologie : 2 poids (économiques), 4 mesures

2 grands types de manifestations parmi les répondants :
- celles qui s'appuient sur un budget significatif (40 %)
- celles qui bénéficient d'un budget très faible (moins de 3 000 €).

Au sein de ces 2 types, on distingue 4 catégories de manifestations :

1) 5 « poids lourds ». Des manifestations alliant un budget allant de 80 000 à 116 000 € et une organisation professionnalisée : rémunération des auteurs, partenariat systématique avec les autres acteurs de la filière, et notamment les librairies et bibliothèques, présence d'un comité de pilotage et actions de médiation en amont.

2) Une quinzaine de manifestations professionnalisées au poids économique moindre mais significatif. Avec un budget compris entre 10 000 et 50 000 €, ces manifestations réunissent au moins trois des critères cités ci-dessus.

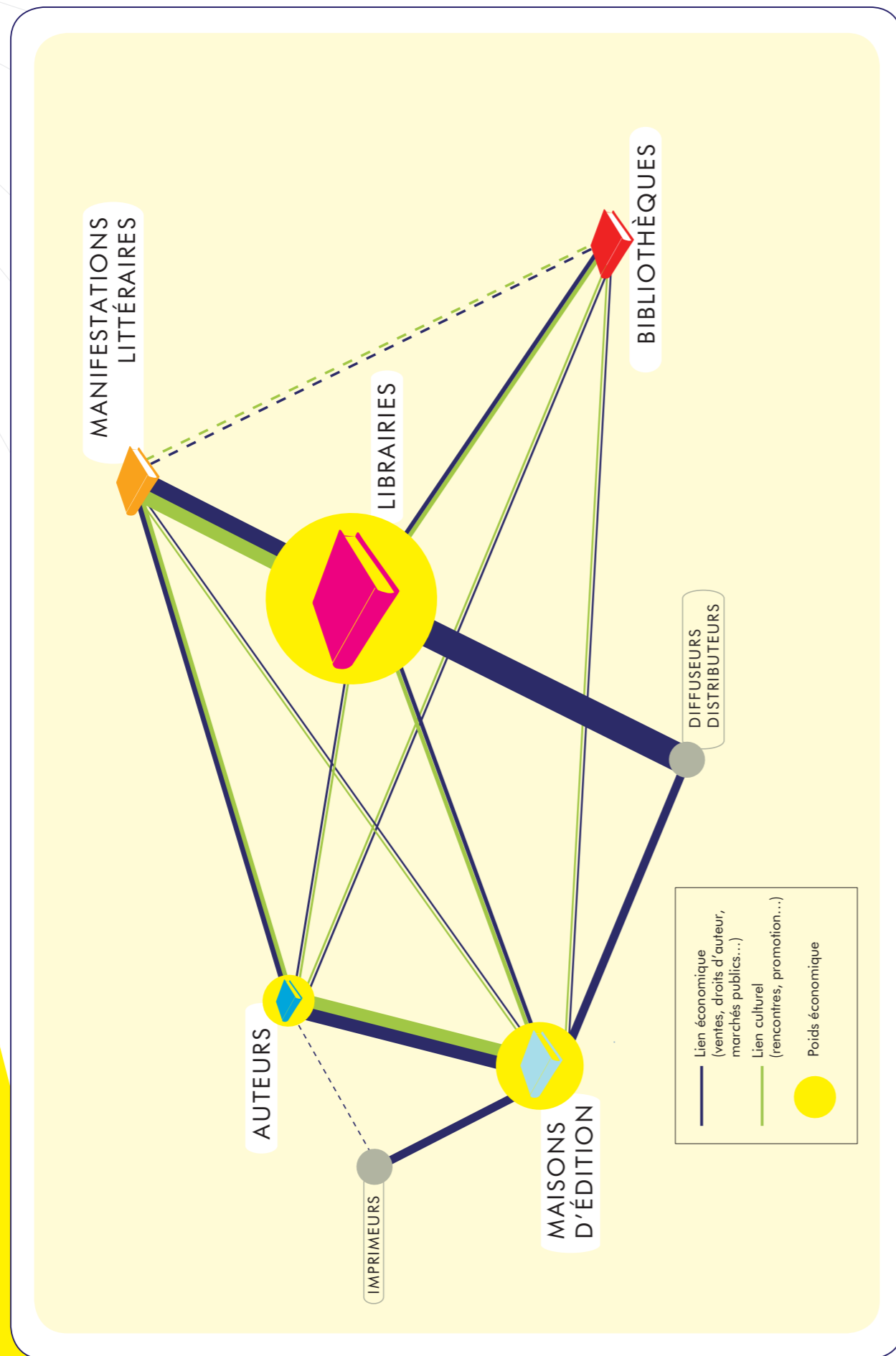
3) Une quinzaine de manifestations sans budget et relativement professionnalisées. C'est-à-dire réunissant au moins deux des critères ci-dessus et notamment la présence d'un comité de pilotage et la rémunération des auteurs.

4) Une myriade de manifestations non professionnalisées et sans budget. Une catégorie dans laquelle rentre également la grande majorité des non répondants.

Pistes de réflexion et de travail

- Accompagner les manifestations littéraires dans leur professionnalisation via des formations (notamment sur la rémunération des auteurs et l'animation d'un comité de pilotage)
- Aider le public à mieux identifier les manifestations littéraires sur le territoire...et les organisateurs à mieux connaître leurs publics
- Faire du CRL un lieu renforcé de mise en réseau pour les manifestations littéraires

ÉCOSYSTÈME DU LIVRE EN BOURGOGNE ET LIENS ENTRE SES ACTEURS



AU-DELÀ DES MÉTIERS : ENTRER DANS UNE LOGIQUE INTERPROFESSIONNELLE

**Poids économique global
de la filière livre en Bourgogne** 60 millions d'euros
Emplois 1 200

Le principal objectif de cette étude est de rendre compte du poids économique des différents acteurs du livre, de donner à voir leurs caractéristiques ainsi que leurs forces et faiblesses, afin de rendre tangible la notion de filière livre sur le territoire bourguignon. Il nous paraît ainsi intéressant, en guise de première conclusion, de mettre en relief les synergies qui existent déjà entre les six professions interrogées.

En effet, parmi les 20 % d'auteurs qui déclarent travailler avec des éditeurs bourguignons, plus des trois quarts perçoivent moins de 1 000 € de droits d'auteur annuels, preuve qu'un lien existe mais qu'il s'articule avant tout autour des auteurs pour qui l'écriture ne peut constituer l'activité principale.

Environ deux tiers des éditeurs déclarent travailler avec un imprimeur bourguignon et les trois quarts disent être diffusés dans des points de vente bourguignons.

Tous les points de vente de livres en Bourgogne commercialisent au moins un titre d'un éditeur de Bourgogne et 77 % en diffusent plus de 20. Un peu moins de 70 % se disent régulièrement démarchés par ces derniers. La vente aux collectivités représente environ 17 % du CA des librairies et 90 % des bibliothèques soumises aux codes des marchés publics déclarent qu'un des titulaires du dernier marché est une librairie de proximité.

Du côté des bibliothèques, on note d'ailleurs des relations très prégnantes avec les acteurs du livre en région puisque un quart de celles-ci dit être démarché régulièrement par des éditeurs régionaux, plus de 90 % possèdent un fonds régionaliste et plus de la moitié des auteurs qu'elles invitent sont bourguignons.

Ce sont, enfin, les manifestations littéraires qui cristallisent le plus visiblement ces synergies, notamment autour de la vente de livres qu'elles proposent quasiment toutes. En outre, 55 % font participer des éditeurs de Bourgogne, 60 % des auteurs de Bourgogne et 72 % des libraires de Bourgogne. ■

Pistes de réflexion et de travail

Poursuivre et resserrer les liens entre acteurs et leur connaissance réciproque en :

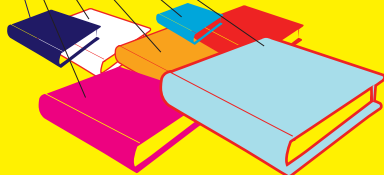
- multipliant les rencontres interprofessionnelles
- renforçant l'offre de formations intéressant plusieurs acteurs de la filière
- suscitant des mutualisations de compétences, d'actions ou de moyens
- encourageant les expérimentations et innovations numériques partagées
- développant des outils d'observation et de référencement



LA FILIÈRE DU LIVRE EN BOURGOGNE

AUTEURS
MAISONS D'ÉDITION
LIBRAIRIES
BIBLIOTHÈQUES
MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE
OCTOBRE 2014



CONCLUSION

Mener cette étude approfondie auprès des cinq métiers qui font le livre sur le territoire bourguignon a tout d'abord permis de mesurer le chemin parcouru en 8 ans (cf. État des lieux 2006) par la filière livre bourguignonne, son indéniable professionnalisation et son dynamisme. À titre d'exemples, ces nombreuses transmissions de librairies à une jeune génération, l'essor de manifestations littéraires de qualité, ou encore, plus globalement, des actions de médiation portées par l'ensemble de la filière. Donnant à voir les liens interprofessionnels qui se tissent au sein de la chaîne du livre, l'étude a également démontré que la « culture de filière » est bien vivante en Bourgogne et son renforcement souhaité par l'ensemble des acteurs.

Un dynamisme et un volontarisme qui n'empêchent cependant pas les acteurs du livre d'exprimer leurs inquiétudes dans un contexte où la lecture recule, alors même que la production éditoriale ne cesse d'augmenter, fragilisant fortement leur modèle économique.

Offrant le même niveau d'information à l'ensemble des partenaires, professionnels et institutions, cette étude est par ailleurs le support indispensable à la construction d'une stratégie dans la perspective d'un contrat de progrès. Accompagner et susciter, de façon structurée et structurante, les volontés et les initiatives dans le domaine du livre en identifiant des indicateurs tangibles de professionnalisation selon les acteurs, puis, à partir de cette analyse, déterminer et mettre en œuvre des axes de travail prioritaires, tant par secteur d'activité qu'à l'échelle interprofessionnelle, tels seraient les principaux enjeux d'un contrat de progrès pour le livre en Bourgogne.

À l'aune des conclusions de l'étude, cette démarche pourrait aujourd'hui s'orienter vers 4 thématiques :

- la consolidation financière
- la formation et la gestion des compétences
- la valorisation et la diffusion de la création littéraire
- l'innovation et l'expérimentation

L'accompagnement public croisé de l'État et de la Région au travers de différents dispositifs et outils communs, tel que le Centre régional du livre de Bourgogne (lieu de convergence de leurs politiques publiques en faveur du livre), ayant fait preuve de sa pertinence et de son efficacité, ces réflexions sont à mener conjointement avec les représentants de la filière, les partenaires publics et le CRL Bourgogne. D'autres structures, tels que le Centre national du livre, les collectivités territoriales ou encore des organismes professionnels, pourraient également être parties prenantes dans la construction de ce contrat de progrès.

Les politiques publiques en faveur du livre s'inscrivent nécessairement au croisement des politiques culturelles, économiques, sociales, d'éducation et de formation, d'aménagement du territoire, d'innovation, pour la citoyenneté et la démocratie. Et pour cause : en mouvement permanent, l'écosystème du livre est aussi complexe que précieux. C'est lui en effet qui garantit la diversité et la richesse de la création culturelle sur les territoires, notamment en milieu rural ou périurbain, ainsi que l'accès à la lecture et à l'éducation artistique et culturelle, donc à la citoyenneté éclairée.

C'est parce qu'elle poursuit cet objectif d'intérêt général que la filière livre est bien une responsabilité partagée nécessitant l'attention de tous et de chacun. ■

Contrat de progrès ou de filière – Éléments de définition

Un contrat de progrès ou de filière désigne généralement un accord signé entre le(s) représentant(s) légitime(s) d'une filière professionnelle sur un territoire donné et les institutions partenaires, pour la réalisation sur un temps défini d'une série d'actions dont les objectifs répondent à des axes prioritaires d'accompagnement. Ces objectifs, les bénéficiaires des actions, le mode de gouvernance et l'animateur du contrat ont été déterminés préalablement grâce à un travail de concertation, et sont formalisés par la rédaction d'un contrat.

Le mot filière recouvre la succession d'activités qui va de la création jusqu'aux acheteurs, le long de la chaîne de valeur, en insistant sur les acteurs correspondants, leur démographie et les interrelations existant entre les différents maillons.

Extraits de *Contrat de progrès pour le livre : mode d'emploi*, Fill, 2012